

Qu'apportent les échanges sur les forums ?

François Giustiniani

Citer ce document / Cite this document :

Giustiniani François. Qu'apportent les échanges sur les forums ?. In: La Gazette des archives, n°226, 2012. Gérard Naud, un archiviste de notre temps. pp. 249-254;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_226_2_4918

Document généré le 15/03/2017

Qu'apportent les échanges sur les forums ?

François GIUSTINIANI

« Par force, les archivistes travaillent en ordre dispersé : si chacun d'eux néglige de considérer la portée générale de ses pratiques particulières, rien ne viendra enrichir la réflexion commune ».

Il me semble que Gérard Naud a dit l'essentiel dans cette phrase du *Liminaire* qu'il a rédigé lors de sa prise de fonction comme rédacteur en chef de *La Gazette des archives* en 1977¹. Cette déclaration s'appliquait alors à la revue professionnelle, lieu principal d'échanges professionnels partagés. Sans doute peut-on l'étendre à tous les moyens d'échange aujourd'hui offerts aux archivistes.

En quelques décennies, l'évolution des moyens technologiques a en effet rendu possibles des échanges qui auraient semblé relever des inventions de Jules Verne pour beaucoup de nos prédécesseurs. On peut désormais, quasiment à l'instant même, être informé par un blog de l'avancée d'une mission de l'association Archivistes sans frontières en Ethiopie, obtenir une réponse d'un collègue en poste de l'autre côté du pays, voire du globe, ou lancer une discussion – voire une controverse – sur n'importe quelle question professionnelle ou statutaire... Mais ces avancées techniques ont-elles remis en cause la proposition de Gérard Naud ? Lui ont-elles donné plus de force ?

Un forum, des forums

Je suppose que, s'il m'a été proposé de donner mon sentiment sur cette question, c'est sans doute en raison de ma participation fréquente aux deux

¹ NAUD (Gérard), « Liminaire », *La Gazette des archives*, n° 96, 1^{er} trimestre 1977, p. 11-12.

principaux forums professionnels, celui de l'Association des archivistes français (archives-fr@yahooogroups.com) et celui des Archives de France (archives-de-france@culture.gouv.fr). Je souscris en effet pleinement à l'affirmation mise en exergue de ce texte. Très souvent, l'archiviste travaille relativement seul, soit qu'il soit le seul professionnel de son service, soit qu'il soit seul à avoir à traiter une question professionnelle particulière. Il est aussi régulièrement amené à répondre à des sollicitations qu'il n'avait pas le moins du monde anticipées. Quand bien même sa pratique professionnelle soit éprouvée, quand bien même il puisse faire appel à un senior ou à un supérieur, il est courant que la question posée ou la difficulté rencontrée n'ait pas été préalablement traitée par ses collègues immédiats, alors même qu'il y a de fortes chances qu'elle ait pu se poser dans d'autres services équivalents mais lointains. Un exemple suffirait : celui des archives des huissiers, officiers publics et ministériels, dont les « minutes et répertoires » sont donc publics, en application du Code du patrimoine. Mais ces archives, moins essentielles que les minutes et répertoires des notaires, et donc moins identifiées par les archivistes, n'ont que rarement fait l'objet d'un traitement complet à l'échelle d'un département ; et lorsque le cas se présente d'un contact entre un huissier et un service d'archives départementales, l'archiviste est bien dépourvu d'outils opérationnels pour répondre aux questions qui lui sont posées ou qu'il se pose : délai de conservation, sort final (conservation, échantillonnage, élimination avec visas ?), constitution d'un échantillon, cotation, etc. Une seule alternative : construire une réponse localement, seul, en repartant des textes ou faire appel à l'expérience des collègues dont on pourra tirer quelque enseignement, quitte à adapter localement des solutions qui ne sont pas nécessairement transposables directement.

De LYNX à archives-de-france@culture.gouv.fr

Pour les plus anciens d'entre nous, ce rôle d'interface entre collègues a été joué dès les années 1980 et jusqu'à la fin des années 1990 par Lynx, forum d'échanges sur minitel, qui, s'il permettait ces questions et ces réponses partagées, a laissé à beaucoup le souvenir mitigé d'une technologie complexe (qui n'a pas dû ressaisir un message entier perdu mystérieusement dans les limbes des réseaux ?) ; très souvent, c'étaient les secrétaires des services qui étaient chargées de la consultation et de l'impression de ces messages dont elles assuraient également la saisie de la réponse. Chaque service était doté d'une

seule connexion avec un code et il fallait régulièrement penser à aller relever les messages arrivés. Aujourd'hui, on pourrait à tort traiter avec beaucoup de mépris cet outil qui a pourtant rendu de grands services et a permis parfois de vrais débats professionnels à distance.

Mais au-delà de la simplification fonctionnelle, les forums ont offert un double avantage notable : un accès immédiat aux messages puisque tout abonné les reçoit en temps réel et surtout un accroissement potentiel du public considérable : l'inscription est individuelle et s'il existe pour certains des conditions professionnelles (travailler dans un service d'archives), leur accès est globalement offert à tous les agents d'un service qui peuvent ainsi enrichir, s'ils le souhaitent – et s'ils y sont autorisés par leur hiérarchie et par les politiques de contrôles d'accès de leur entreprise ou de leur collectivité d'emploi –, leurs connaissances et leurs pratiques professionnelles. Au-delà d'une information des archivistes professionnels (chefs de service et cadres), il peut s'agir aussi d'un véritable moyen de formation ou d'information des agents au sein d'un service. Ils peuvent ainsi être confrontés à des échanges professionnels qui peuvent faire écho à leurs pratiques ou à leurs soucis. Ceci peut contribuer également à les insérer dans ce réseau professionnel auquel nous tenons tant, mais qui repose encore essentiellement sur les cadres des services, soit une très petite part des agents travaillant dans des services d'archives.

Nos cousins...

Sans doute convient-il d'évoquer également les autres forums que ceux spécifiquement professionnels car leur fréquentation permet sans nul doute d'enrichir les connaissances professionnelles de chacun, voire de mieux connaître les attentes de nos publics multiples.

Depuis plusieurs années, comme d'autres archivistes, je me suis inscrit au forum « bibliopat », développé par une association *ad hoc* : ce forum est le lieu de rencontre des bibliothécaires œuvrant dans le champ des bibliothèques patrimoniales, chargées de la conservation de fonds anciens, mais aussi souvent de manuscrits. Il n'est pas rare que les questions posées soient familières à l'archiviste, en particulier en matière de traitement, de description et de restauration, et il est évident que l'échange avec cette profession « cousine » est un enrichissement considérable. Nonobstant le fait qu'il soit aussi sans doute plus pertinent pour les archivistes de se tourner vers les bibliothécaires pour ce

qui relève de la gestion des livres conservés dans les services d'archives. Une question posée, en 2011, par l'auteur de ces lignes pour ses collègues de la Bibliothèque municipale de Tarbes concernant la possibilité d'envisager une création de reliure contemporaine à l'occasion de la restauration d'un livre d'heures du XVI^e siècle, actuellement doté d'une reliure du XIX^e siècle, parfaitement banale et abîmée, a abouti à une avalanche de réponses et de contributions ; elles allaient du rappel des procédures réglementaires qui encadrent la restauration des ouvrages de bibliothèques classées jusqu'à la discussion sur la pertinence de la création contemporaine sur des objets anciens, s'appuyant sur divers exemples, français ou étrangers. La question se voulait simple et naïve, elle a provoqué des interventions nombreuses, prouvant que tout n'était pas si simple, ni si cadré. Ce fut aussi l'occasion pour l'archiviste, maître d'ouvrage chaque année de la restauration de plusieurs centaines, voire milliers, de pages et de la reliure à l'ancienne de dizaines de volumes, de s'étonner des procédures mises en place pour la restauration d'un seul et unique volume...

Notre public

La présence sur un autre type de forums peut également enrichir l'archiviste : ceux animés par nos lecteurs... J'ai ainsi fait le choix – générateur de plusieurs milliers de messages par an... – de m'inscrire sur « genhp65 », le forum des généalogistes des Hautes-Pyrénées. Au-delà des très nombreux échanges relatifs à la recherche d'actes (les registres paroissiaux et d'état civil ne sont pas en ligne et des bénévoles locaux effectuent aux Archives les recherches pour les généalogistes lointains), j'en ai retiré au moins une intéressante leçon : alors que beaucoup demeurent peu experts, certains généalogistes ont acquis une connaissance de certains fonds d'archives et des procédures qui ont présidé à leur production, dont je ne suis pas sûr que tous les archivistes soient détenteurs (enregistrement des mariages, à des dates fixes, au chef-lieu de canton, entre 1797 et 1798, ce qui explique l'absence de ces actes dans les registres des autres communes ; tenue des tables décennales en trois puis deux exemplaires, réalisation de ces tables de 1807 à 1951 par les greffiers du tribunal, et non en mairie par les officiers d'état civil, etc.). Exégètes pour d'autres du *Guide d'histoire des familles* de Gildas Bernard, ils connaissent toutes les subtilités des fonds d'archives. Cela permet aussi de constater effectivement les attentes de ce public, parfois très exigeant mais qui contribue, au-delà de ses

recherches personnelles, à faire vivre nos services : nombreux sont ceux dont la curiosité peut être aiguillée vers d'autres sources que les documents « purement » généalogiques et que l'on peut associer à nos programmes de travaux en les attirant vers des dépouillements thématiques ou de l'indexation collaborative !

Des ombres au tableau

Il est vrai toutefois que, si les avantages sont nombreux à la fréquentation des forums, celle-ci n'est toutefois pas sans limites ou sans inconvénients.

Force est tout d'abord de constater que la consultation d'un forum est particulièrement chronophage, le temps consacré à lire les messages et, le cas échéant, à y répondre étant corrélativement lié au succès du forum. Cela dissuade sans doute beaucoup de s'inscrire ou de contribuer.

Le nombre de contributeurs habitués (posant des questions ou apportant des réponses) reste en effet limité. Que ce soit le résultat d'une timidité naturelle, d'une impression de ne pas être fondé à répondre ou d'un manque de temps, il est évident que les interventions d'experts sur les questions posées, identifiés par ailleurs, font parfois défaut.

En outre, toute l'information concernant un sujet ne circule pas sur le forum. Que ce soit par discrétion ou par manque d'assurance, beaucoup de réponses sont apportées directement au demandeur et l'ensemble des personnes intéressées par la question posée restent tributaires d'une hypothétique future synthèse pour disposer des divers éléments de réponse.

Certaines questions préoccupant parfois certains confrères peuvent également être trop pointues ou relever de situations particulières, au risque de n'obtenir aucune réponse.

Il convient également de souligner que l'aspect informel de l'intervention sur un forum peut parfois poser problème : il est souvent plus facile de poser la question sur le forum avant de l'avoir examinée en interne, éventuellement en se référant à des collègues, ou d'en avoir fait état auprès du réseau « officiel » des services d'archives publiques, qu'il s'agisse des Archives de France ou des Archives départementales chargées du contrôle scientifique et technique. En effet, disposer de cette facilité ne doit pas exonérer de tenter de trouver des réponses et de « creuser » la question auparavant...

Pire, enfin, les forums sont parfois le lieu d'une expression sans retenue, volontiers polémique, parfois agressive. Cet état de fait – c'est bien dommage – a parfois découragé certains de continuer à prendre part aux échanges.

Mais ces inconvénients ne me semblent pas prendre le pas sur les avantages procurés par l'utilisation raisonnée des forums.

En conclusion, je ne peux qu'appeler à une poursuite – voire à un développement – des pratiques d'échanges professionnels tant entre archivistes qu'avec tous les collègues et partenaires dont les contributions pourraient nous être utiles. C'est, sans doute, une banalité mais qui mérite, à mon sens, d'être rappelée.

Les forums ne sont qu'un outil de cette pratique d'échanges, non exclusifs de toutes les autres ressources possibles. Et même si, aujourd'hui, ils nous offrent d'extraordinaires moyens de communication et d'échange, je suis persuadé qu'il convient de continuer à communiquer sur nos pratiques avec nos collègues par tous les moyens possibles : diffusion des instruments de recherche, des catalogues d'exposition et des publications des services éducatifs ; mise en ligne sur les sites dédiés – de l'Association ou des Archives de France – des tableaux de gestion ; contributions aux groupes de travail professionnels de tous ordres (rédaction des chartes d'archivage, modélisation des fiches ISAAR, etc.) ; participation aux journées d'études et colloques, et surtout rapport d'expériences de collecte, de classement, de mise en valeur qui peuvent permettre à des collègues de s'en inspirer, par les moyens traditionnels (*Gazette des archives*, *Archivistes* !) ou les plus contemporains (médias sociaux, etc.), sans oublier, bien entendu, le simple contact direct ou par téléphone entre nous. Cela me semble l'essence même d'un réseau, fondé sur l'envie, le choix, la nécessité d'un partage.

François GIUSTINIANI
Conservateur en chef du patrimoine,
Directeur des Archives départementales des Hautes-Pyrénées
francois.giustiniani@cg65.fr